

REGLEMENT DU 12^{ème} TOURNOI EUROPEEN DU PAPE ET DU PITCHOUN D'AIX-EN-PROVENCE

24 et 25 août 2024

- ◆ Le Tournoi est ouvert aux séries de N1 à P12 des catégories jeunes (de benjamins à juniors) et vétérans (de V1 à V9) des pays européens.
- ◆ Toute participation au Tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.
- ◆ Tout participant doit être en possession de sa licence ou doit être en mesure d'attester de son affiliation auprès de la Fédération Française de Badminton pour la saison 2023/2024 ou pour les joueurs étrangers auprès de leur fédération nationale.
- ◆ Une tenue vestimentaire correcte est exigée (voir règlement fédéral).
- ◆ Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif (voir article 15 du règlement général des compétitions) ; les organisateurs se réservent le droit de modifier les horaires ou l'ordre des matchs et les matchs pourront être lancés avec une heure d'avance par rapport à l'échéancier affiché.
- ◆ Le Comité d'organisation se réserve le droit, en accord avec le Juge-Arbitre Principal, M. Brouchon, de modifier les tableaux si besoin est, et de prendre toute mesure nécessaire au bon déroulement du Tournoi. Dans la mesure du possible, les tours préliminaires seront en poules. Si le nombre de participants dans un tableau est trop élevé, l'organisateur se réserve la possibilité de scinder celui-ci en 2, une catégorie élite et une catégorie open.
- ◆ Chaque joueur doit se présenter à la table de marque à l'appel de son nom, avec au minimum 2 raquettes, 2 volants et 1 bouteille d'eau. Il disposera de 3 minutes sur le terrain de la rencontre avant de débiter son match.
- ◆ Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom se verra disqualifié, passé un délai de 5 minutes après le 1^{er} appel.
- ◆ Les volants sont à la charge des joueurs. Le volant officiel est le Forza S-6000 ; il sera utilisé en cas de litige entre des joueurs sur le choix des volants.
- ◆ Tout volant touchant une infrastructure ou un élément fixe de la salle sera compté faute, en service ou en jeu. Tout volant touchant un élément mobile et difficilement visible (filins arrimés aux poteaux de basket par exemple) sera compté faute en jeu et let au service. Le let pourra être remis 2 fois consécutives maximum à chaque fois
- ◆ Le temps minimum de repos entre deux matchs est de 20 minutes.
- ◆ Les joueurs désirant quitter momentanément le gymnase, quelque soit la raison ou la durée de leur absence, doivent prévenir la table de marque sous peine d'être disqualifiés à l'appel de leur match.
- ◆ Le Comité d'organisation du Tournoi décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel, d'accident ou d'incident.
- ◆ Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.
- ◆ Le tirage au sort des têtes de série aura lieu le 19 août 2024.

Le Comité d'organisation remercie par avance tous les participants, qui en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce Tournoi pour la joie de tous.

L'AUC Badminton